

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS**

DÉLIBÉRATION N° 25_118

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 juin à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire sise 2, Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

**OBJET : RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX
ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC -
RPQS DÉCHETS 2024**

Date de la convocation : 11 juin 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36
Présents : 28
Pouvoirs : 6
Votants : 34

Résultat des votes :

Pour : 34
Abstention : 0
Contre : 0

Présents les délégués avec voix délibérative :

Hervé BUTTARD (Corbel) ; Birgitta RENAUDIN, Raphaël MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Bruno STASIAK (Les Échelles) ; Williams DUFOUR, Marie-José SEGUIN (Miribel-les-Échelles) ; Claude COUX, Éric L'HÉRITIER (Saint-Christophe-sur-Guiers) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe-la-Grotte) ; Christiane BROTO-SIMON (Saint-Franc) ; Murielle GIRAUD (Saint-Jean-de-Couz) ; Marylène GUIJARRO, Roger JOURNET (Saint-Joseph-de-Rivière) ; Jean Claude SARTER, Céline BOURSIER, Olivier LEMPEREUR, Cédric MOREL, Marie-Aude GONON, Bertrand PICHON-MARTIN, Jean-Paul SIRAND-PUGNET (Saint-Laurent-du-Pont) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Christine SOURIS (Saint-Pierre-de-Genebroz) ; Marc GAUTIER (Saint-Pierre-d'Entremont 38) Wilfried TISSOT (Saint-Pierre-d'Entremont 73) ; Denis BLANQUET, Maryline ZANNA (Saint-Thibaud de Couz) ;

Pouvoirs : Martine MACHON à Suzy REY ; Véronique MOREL à Céline BOURSIER ; Pierre FAYARD à Myriam CATTANEO ; Denis BLANQUET à Maryline ZANNA ; Bruno GUIOL à Marie-José SEGUIN ; Marie-Aude GONON à Olivier LEMPEREUR ;

CONSIDÉRANT la compétence gestion des déchets de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse ;

CONSIDÉRANT le Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public déchets (RPQS) établi pour la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse pour l'exercice de l'année 2024, joint en annexe ;

➤ **Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ**

- **APPROUVE** le rapport annuel 2024 du service déchets.

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur le site internet de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 23/06/2025

La Présidente,
Anne LENFANT.



Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le 23/06/2025



ID : 038-200040111-20250617-25_118-DE

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

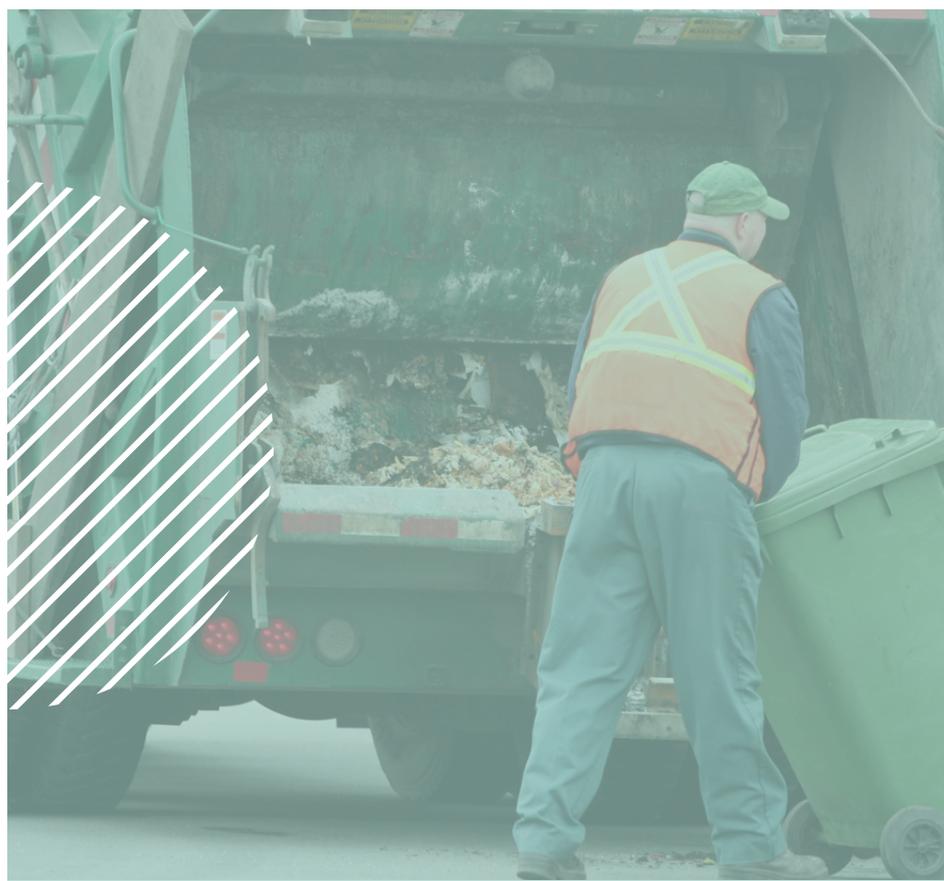
- 2024 -

Adresse :
Pôle Tertiaire
2 ZI Chartreuse Guiers
38 380 Entre-deux-Guiers

Téléphone : 04.76.66.81.74
Fax : 04.76.66.13.65

Email :
accueil@cc-
coeurdechartreuse.fr

N° Siren/Siret :
200 040 111 00110



A - LES INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS À LA COLLECTE DES DÉCHETS

1. Le territoire desservi

La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, créée au 1er janvier 2014, est compétente en matière de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.

| Populations INSEE (source recensement 2020) des Communes membres de la Communauté de communes Cœur de chartreuse | | | |
|--|-----------------------|----------------|---------------|
| Commune | Population INSEE 2020 | | |
| | municipale | comptée à part | totale |
| Corbel | 154 | 4 | 158 |
| Entre-Deux-Guiers | 1 877 | 31 | 1 908 |
| Entremont-le-Vieux | 641 | 8 | 649 |
| La Bauche | 510 | 12 | 522 |
| Les Echelles | 1 246 | 16 | 1 262 |
| Miribel-Les-Echelles | 1 743 | 40 | 1 783 |
| Saint-Christophe | 529 | 13 | 542 |
| Saint-Christophe-sur-Guiers | 813 | 9 | 822 |
| Saint-Franc | 158 | 4 | 162 |
| Saint-Jean-de-Couz | 303 | 5 | 308 |
| Saint-Joseph-de-Rivière | 1 237 | 30 | 1 267 |
| Saint-Laurent-du-Pont | 4 499 | 102 | 4 601 |
| Saint-Pierre-de-Chartreuse | 950 | 26 | 976 |
| Saint-Pierre-de-Genebroze | 319 | 9 | 328 |
| Saint-Pierre-D'Entremont 38 | 567 | 14 | 581 |
| Saint-Pierre-D'Entremont 73 | 447 | 15 | 462 |
| Saint-thibaud-de-Couz | 1 074 | 18 | 1 092 |
| TOTAL | 17 067 | 356 | 17 423 |
| DGF 2022 | 19 081 | | |

2. La collecte des déchets prise en charge par le service

Constitution de l'équipe

En 2024, le service déchets de la Communauté de Communes était constitué de 3.9 emplois ETP :

- 1 responsable de service (0,9 ETP),
- 1 chargée de mission prévention-communication du 1er mars au 31 décembre (1 ETP),
- 1 gardien de déchèterie titulaire (1 ETP)
- et 1 agent biodéchets (0.5 ETP)/ gardien déchèterie à-partir du 1er novembre (0.5 ETP).

Collectes d'ordures ménagères et sélectives

La collecte des ordures ménagères est **réalisée en prestation de service** par la société Minéris. Une majorité du territoire est desservie en points de regroupement (environ 1 060 bacs 700 L) ; il existe cependant encore des bacs individuels collectés en porte-à-porte, notamment sur les secteurs des Entremonts.

La collecte sélective est **assurée en prestation de service** par la société Minéris.

Les usagers disposent à ce titre de 103 points tri en apport volontaire, constitués de :

- **160 colonnes multi-matériaux** : bouteilles, bidons et flacons en plastique, boîtes en acier et aluminium, cartonnettes et briques alimentaire, journaux, magazines, papiers bureautiques, cahiers, livres, enveloppes, catalogues, annuaires, publicités, papier cadeau, ...
- **100 colonnes verre** : pots, bocaux et bouteilles

La CC Coeur de Chartreuse est en convention avec la Ligue contre le Cancer et reverse à l'association 3,05 € par tonne de verre collectée.

Gestion des déchèteries du territoire

La Communauté de Communes Coeur de Chartreuse **exploite 2 déchèteries** :

- à Entre-deux-Guiers : régie en haut de quai, marché avec Lely Environnement pour l'exploitation du bas de quai
- à Saint-Pierre-d'Entremont Isère : régie en haut de quai, marché avec Trigénium et Trialp pour l'exploitation du bas de quai

L'intercommunalité a signé plusieurs conventions avec d'autres prestataires pour la collecte et le traitement des flux suivants : batteries, bouchons en plastique, câbles électriques, capsules de café, cartouches d'encre, huiles de cuisine, huiles moteur et radiographies médicales.

Le territoire dispose de 17 conteneurs textiles collectés et triés par Tri-Vallées.

La Communauté de Communes a signé des conventions avec plusieurs éco-organismes, bénéficiant ainsi de prestations de collecte et traitement gratuites et/ ou de soutiens financiers. Les flux concernés sont les suivants : emballages/papiers/verre (Citeo), Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques et lampes (OCAD3E/Ecosystem), Déchets d'Eléments d'Ameublement (Eco-mobilier), textiles/linge de maison/chaussures (Re_fashion), Déchets Diffus Spécifiques (EcoDDS), Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASTRI), piles/accumulateurs portables (Corepile) et Déchets du bâtiment (VALOBAT).

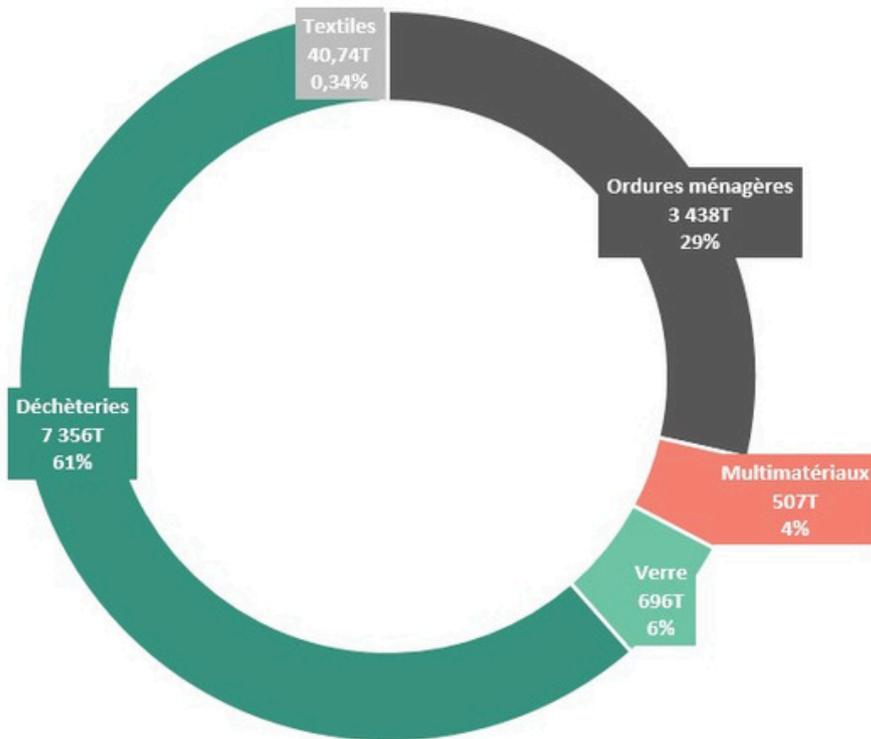


1 - Tous flux : déchèteries et collectes OM et sélectives

Flux et tonnages 2024

| Flux | Mode | Fréquence de collecte | Date de lancement | Collecteur | Exutoire | Tonnages |
|--|---|-----------------------|-------------------|--------------------|---------------------------------------|-----------------|
| Ordures ménagères | Porte-à-porte et points de regroupement | C1 à C2 | 01/01/2014 | Mineris | UVETD Savoie Déchets Chambéry | 3 438 t |
| Multimatériaux (emballages et papiers) | Apport volontaire | C1 (en moyenne) | 01/01/2014 | Mineris | Centre de tri Savoie Déchets Chambéry | 508 t |
| Verre | Apport volontaire | C1 (en moyenne) | 01/01/2014 | Mineris | Quai de transfert Chamousset | 696 t |
| Déchèteries | Apport volontaire | - | 01/01/2014 | Lely Environnement | Multiples | 7 356 t |
| | | | | Trigenium - Trialp | | |
| Textiles | Apport volontaire | - | 01/01/2014 | Tri-Vallées | Centre de tri Ugine | 41 t |
| TOTAL | | | | | | 12 038 t |

Répartition des tonnages tous flux



Evolution 2014-2024 :

- ordures ménagères = - 19,9%
- emballages et papiers = 0%
- verre = + 20,1%
- déchèteries = + 33,7%
- textiles = +37,1%

Quelles évolutions par-rapport à 2023 ?

Evolution 2023-2024 :

- ordures ménagères = - 2%
- multimatériaux = + 4%*
- verre = - 0,9%
- déchèteries = + 11,7 %
- textiles = - 9,1 %

L'extension des consignes de tri de 2023 se poursuit et permet une simplification du geste de tri pour les habitants.

Tous les emballages sont désormais déposés dans la même colonne de tri "jaune". Les emballages en plastique qui n'étaient pas recyclés jusqu'alors... le deviennent, il s'agit des : films plastiques dits "blisters", pots, barquettes, tubes, sachets ...

2 - Flux issus des collectes OM et sélectives

Sur le terrain en 2024 :

=> **uniformisation des colonnes multi-matériaux (emballages-papiers)**

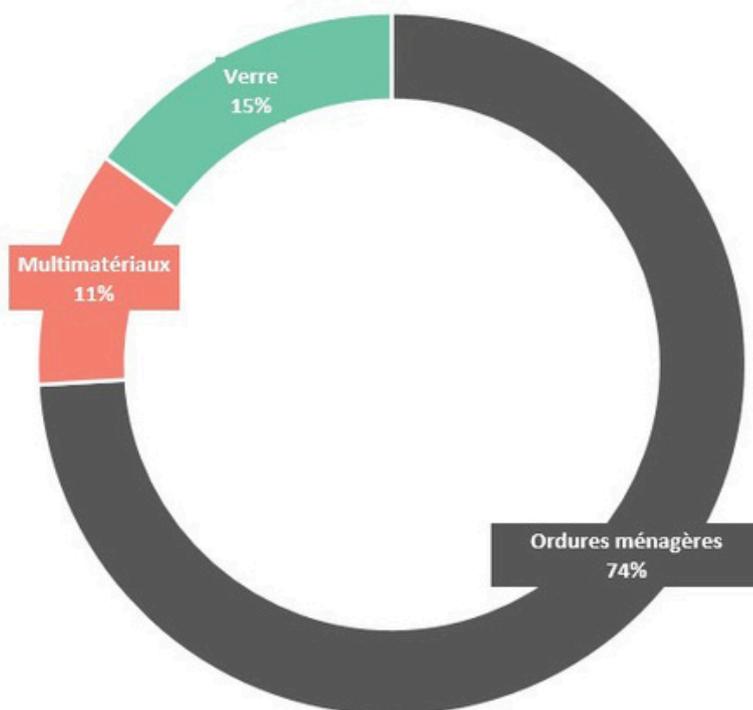
Modifications et/ou remplacement des colonnes, **parc de tri opérationnel** sur tout le territoire : peinture, nettoyage, changement opercules ... par les services techniques de la Communauté de Communes.

=> **lancement expérimentation sur la collecte dédiée des cartons bruns**

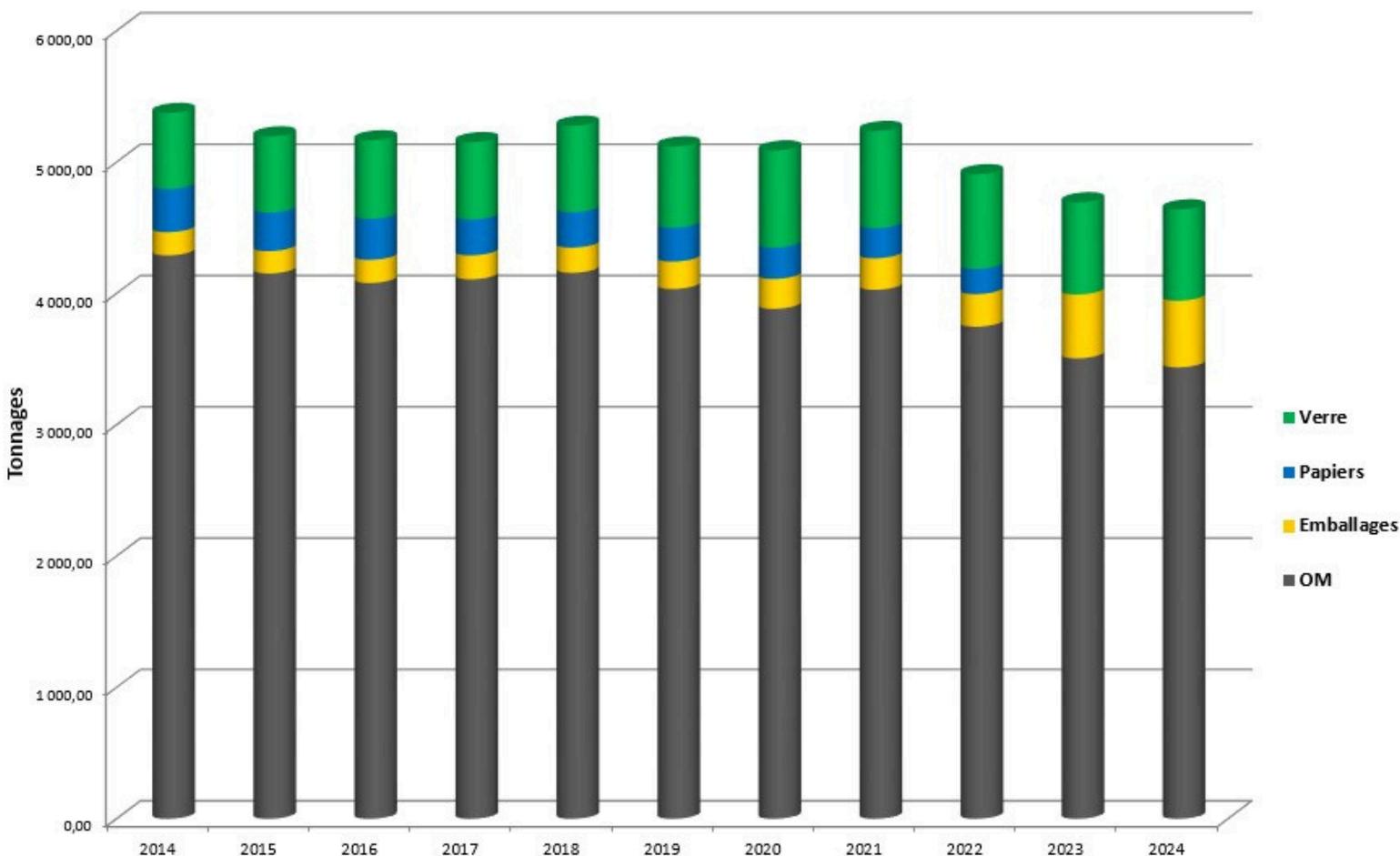
En septembre, est lancé un test d'une benne 30m2 pour une collecte séparée des cartons bruns sur la commune de Saint Pierre de Chartreuse.

Objectif => sortir ce flux des bacs ordures ménagères.

Répartition des tonnages par flux OMR



Evolution des tonnages OM + collecte sélective



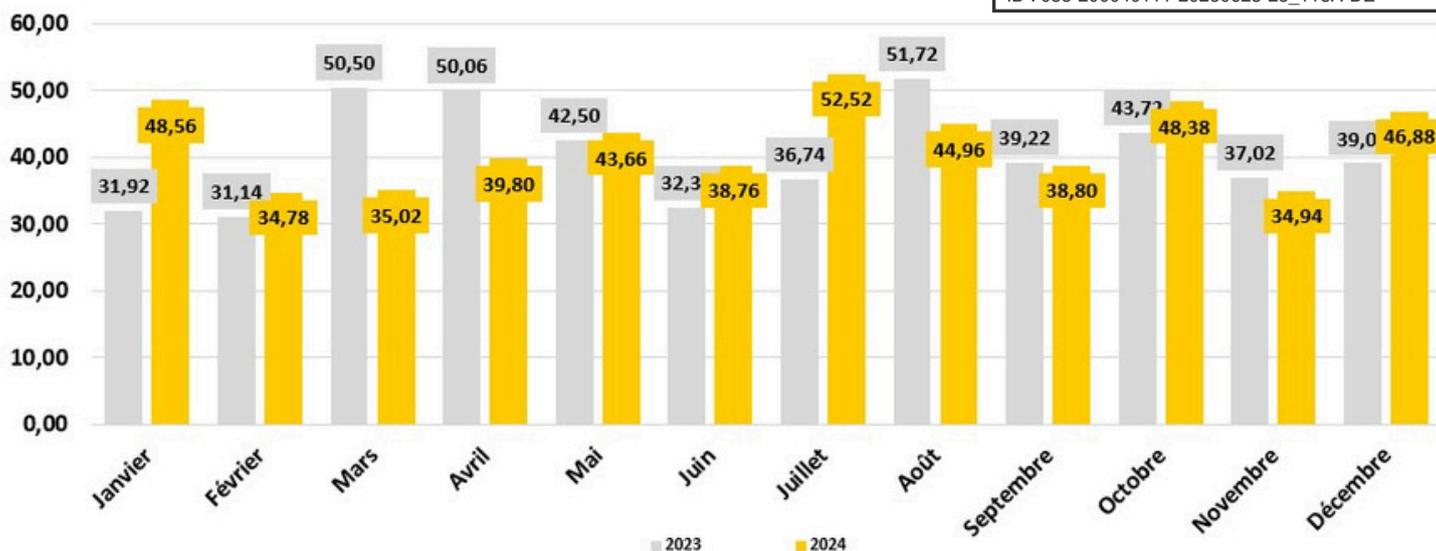
Evolution mensuelle tonnages multimateriaux

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

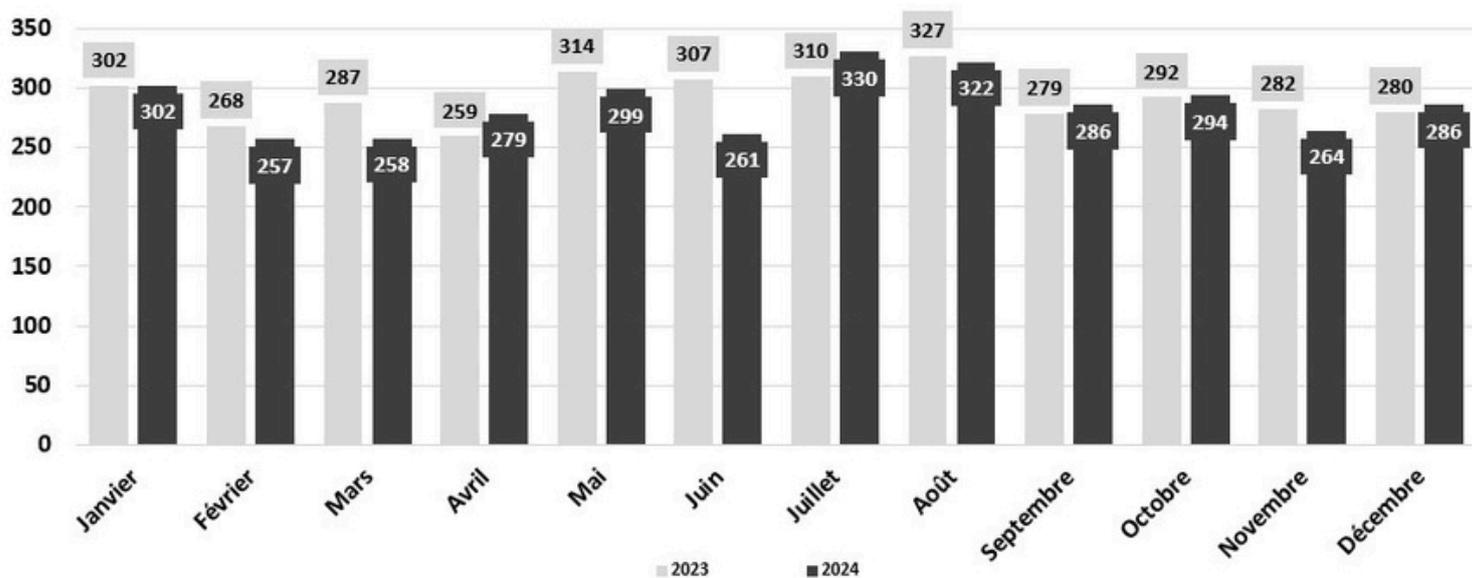
Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le 23/06/2025

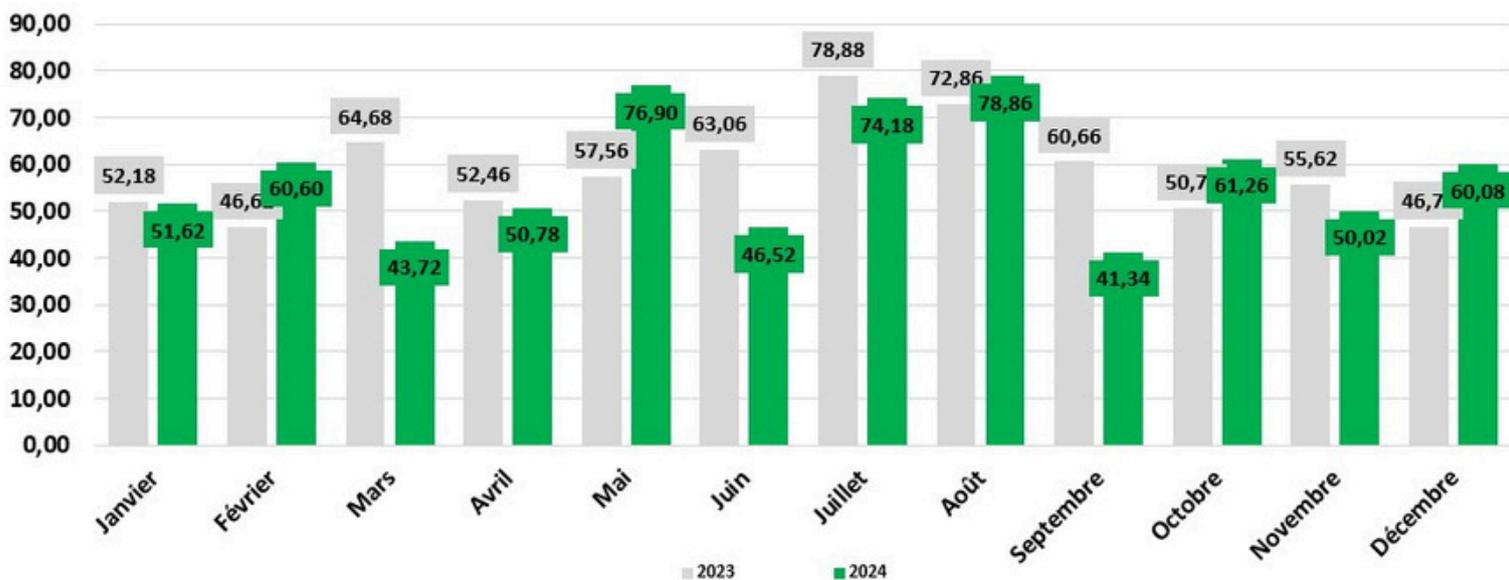
ID : 038-200040111-20250623-25_118A-DE



Evolution mensuelle tonnages OM



Evolution mensuelle tonnages verres



3- Performances de collecte par habitant

En comparaison avec des collectivités de même typologie, la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse présente des ratios classiques de collecte par habitant pour les ordures ménagères. Il est à souligner une baisse notable du ratio d'OM/hab/an à nouveau en 2024 (205 kg/hab/an en 2023).

A noter : entre 2023 et 2024, le tonnage ordures ménagères collecté est en baisse de 2% alors que celui des emballages et du verre est en hausse, ce qui atteste d'un **meilleur geste de tri par la population**.

=> impact de la campagne de communication sur les consignes de tri de 2023 et des autocollants !

| | Ordures ménagères | Emballages | Papiers | Verre |
|--|-------------------|--------------|---------|--------------|
| Communauté de Communes Cœur de Chartreuse 2024 | 201 kg/ hab. | 29,79 kg/hab | | 40,81 kg/hab |
| Auvergne Rhône-Alpes 2019 (Ademe/mixte rural) | 201 kg/hab | 47 kg/hab | | 34 kg/hab |

4 - Déchets acceptés en déchèterie

| | Déchèterie Entre-deux-Guiers | Déchèterie St-Pierre-d'Entremont |
|-----------------------------|---------------------------------|-------------------------------------|
| encombrants | ✓ | ✓ |
| ferraille | ✓ | ✓ |
| végétaux | ✓ | |
| cartons | ✓ | ✓ |
| gravats | ✓ | |
| pneumatiques | ✓ | |
| amiante lié/fibrociment | Procédure particulière à suivre | |
| bois agglomérés/bois peints | ✓ | ✓ |
| bois brut/bois de palette | ✓ | ✓ |
| papiers | ✓ | |
| plâtre | ✓ | |
| PVC | ✓ | |
| DEA* | ✓ | |
| DDS** | ✓ | ✓ |
| DEEE*** | ✓ | ✓ |
| batteries | ✓ | ✓ |
| huiles de cuisine | ✓ | ✓ |
| huiles moteur | ✓ | ✓ |
| piles | ✓ | ✓ |
| capsules de café | ✓ | ✓ |
| cartouches d'encre | ✓ | ✓ |
| DASRI**** | ✓ | ✓ |
| câbles électriques | ✓ | ✓ |
| lampes | ✓ | ✓ |
| bouchons en plastique | ✓ | ✓ |
| radiographies médicales | ✓ | ✓ |
| textiles | ✓ | ✓ |

* Déchets d'Eléments d'Ameublement

** Déchets Diffus Spécifiques

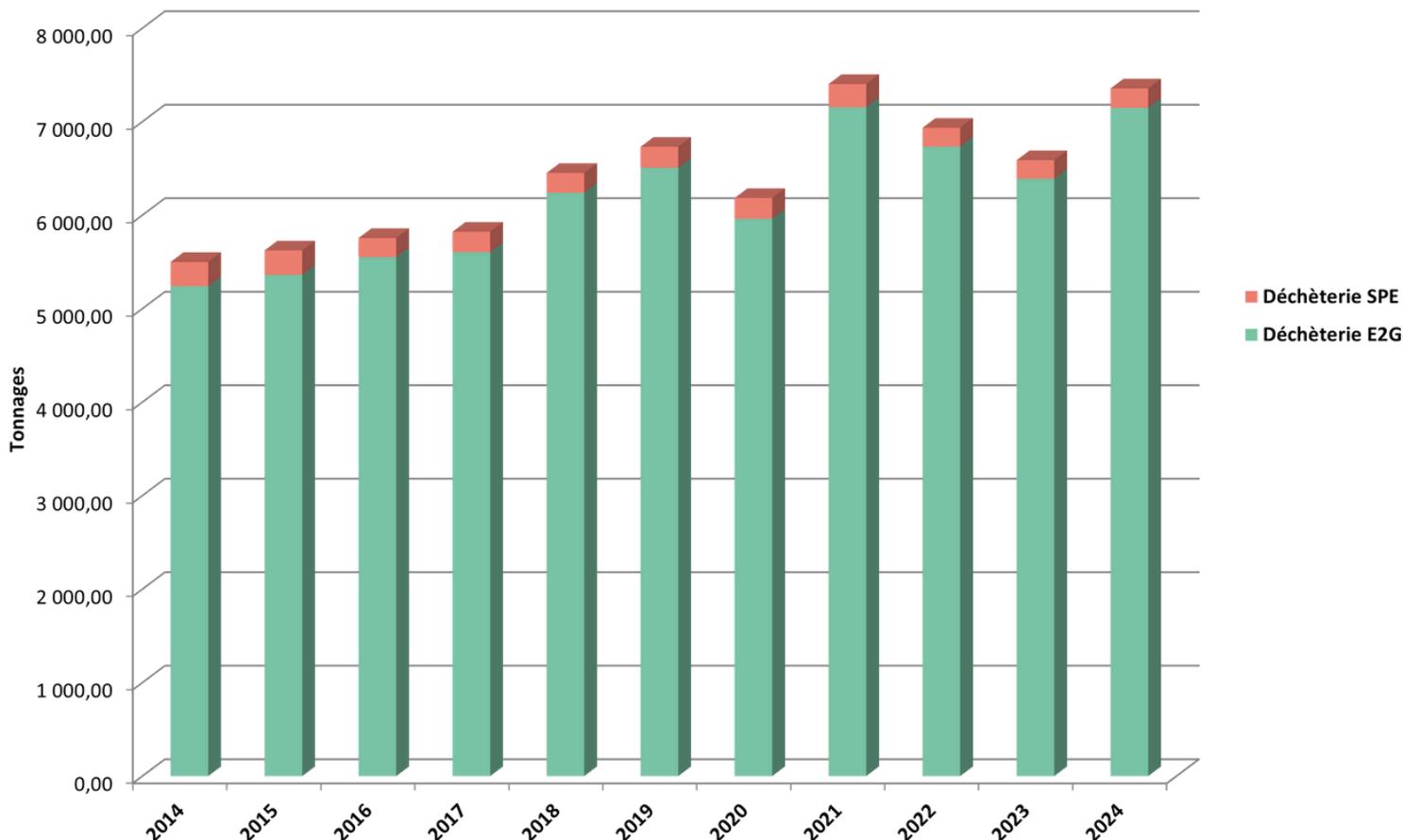
*** Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

**** Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

5 - Flux issus des collectes en déchèterie

| Commune / site | Statut ICPE | Mode de gestion | Date d'ouverture | Fréquentation annuelle | Tonnages 2024 |
|---|-------------|---|------------------|-----------------------------|--------------------|
| Entre-deux-Guiers ZI Chartreuse Guiers | Autorisée | Régie en haut de quai Prestataire en bas de quai | 04/01/1999 | 55 092 visites (+ 2,50%) | 7 148 T (+ 11%) |
| Saint-Pierre-d'Entremont (38) Le Bourg | Déclarée | Régie en haut de quai Prestataire en bas de quai | 21/03/2009 | 2 722 visites (- 5%) | 208 T (+ 5%) |

Evolution des tonnages déchèteries



Evolution 2023-2024 :

- déchèteries = + 11,7%

Evolution 2014-2024 :

- déchèteries = + 33,7%

Quelles évolutions par-rapport à 2023 ?

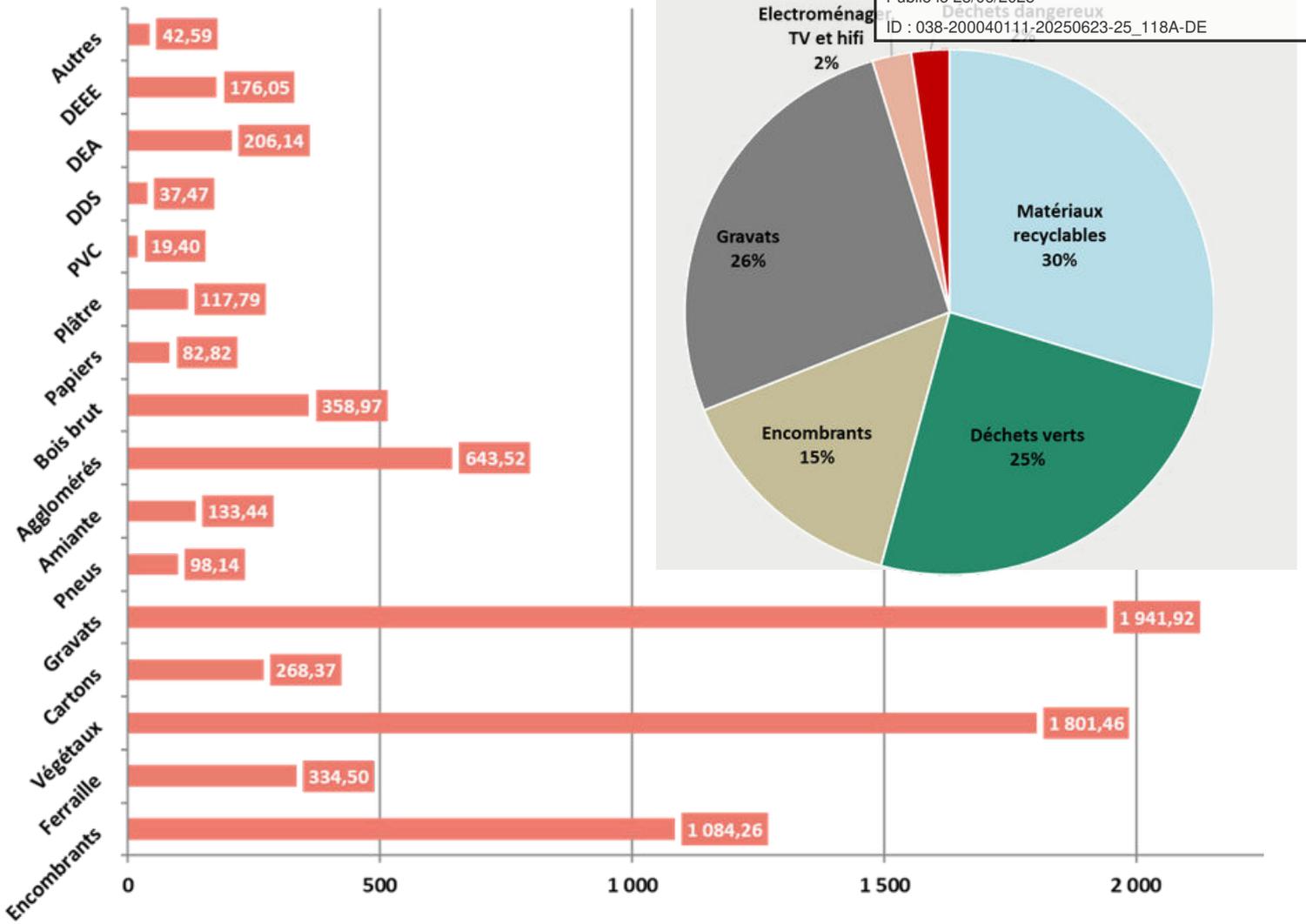
En 2024, les tonnages collectés des deux déchèteries ont augmenté (+11,7%).

Sur la déchèterie d'Entre-deux-Guiers, les flux qui sont concernés par une forte hausse sont : les papiers (+45%), les gravats (+23%) et les déchets verts (+16%).

Les végétaux demeurent un flux important, ainsi que les gravats et les encombrants.

Répartition flux de déchèteries en 2024

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
 Reçu en préfecture le 23/06/2025
 Publié le 23/06/2025
 ID : 038-200040111-20250623-25_118A-DE



Horaires d'ouverture des sites

| Période : | Déchèterie Entre-deux-Guiers | | Déchèterie Saint-Pierre-d'Entremont |
|--------------------------|--|--|-------------------------------------|
| | du 1 ^{er} avril au 31 octobre | du 1 ^{er} novembre au 31 mars | Du 1 ^{er} avril au 31 mars |
| Lundi | 14h-18h | 13h-17h | - |
| Mardi | 8h-12h | 8h-12h | 14h30-16h30 |
| Mercredi | 8h-12h / 13h-17h | 8h-12h | - |
| Jeudi | 9h-13h / 14h-18h | 8h-13h / 14h-17h | - |
| Vendredi | 14h-18h | 13h-17h | - |
| Samedi | 8h-12h / 13h-17h | 8h-12h / 13h-17h | 9h-12h |
| Dimanche et jours fériés | - | - | - |

En 2024, comme les années précédentes, l'accès de ces deux déchèteries est gratuit pour les particuliers et payant pour les professionnels.

Pour rappel, depuis le 1er avril 2021, l'apport d'amiante lié/fibrociment est interdit aux professionnels et réglementé pour les particuliers ; les dépôts sont autorisés uniquement sur rendez-vous, environ 1 samedi après-midi par quinzaine, et doivent être préalablement ensachés.

Des limites d'apport ont été instituées suite au vote du règlement intérieur des déchèteries applicable au 1er janvier 2020.

Les services techniques communaux, les services départementaux et les associations sont assimilés aux professionnels au titre des limitations des apports.



Seuils de dépôts

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le 23/06/2025

Berser
Levrault

ID : 038-200040111-20250623-25_118A-DE

| Type de déchets | P | P |
|--|---------------------------|---------------------------|
| déchets acceptés en benne | 3 m ³ par jour | 5 m ³ par jour |
| végétaux et gravats déposés dans les box | 5 m ³ par jour | 8 m ³ par jour |
| huiles moteur et huiles alimentaires | 20 L par jour | 50 L par jour |
| Déchets Diffus Spécifiques (DDS) | 20 kg par jour | 30 kg par jour |

3. La prévention

Pour rappel, depuis 2020, le service déchets dispose d'un poste de chargée de mission prévention-communication après une période d'absence sur le poste, ce qui permet de renforcer les actions autour de ces thématiques.

A noter que ce poste a été pourvu en février 2024, la chargée de mission a repris immédiatement en charge les missions d'animations scolaires planifiées en amont et l'organisation des formations à destination du public en lien avec Les Epigées.

1- Gestion des biodéchets

=> Compostage et lombricompostage

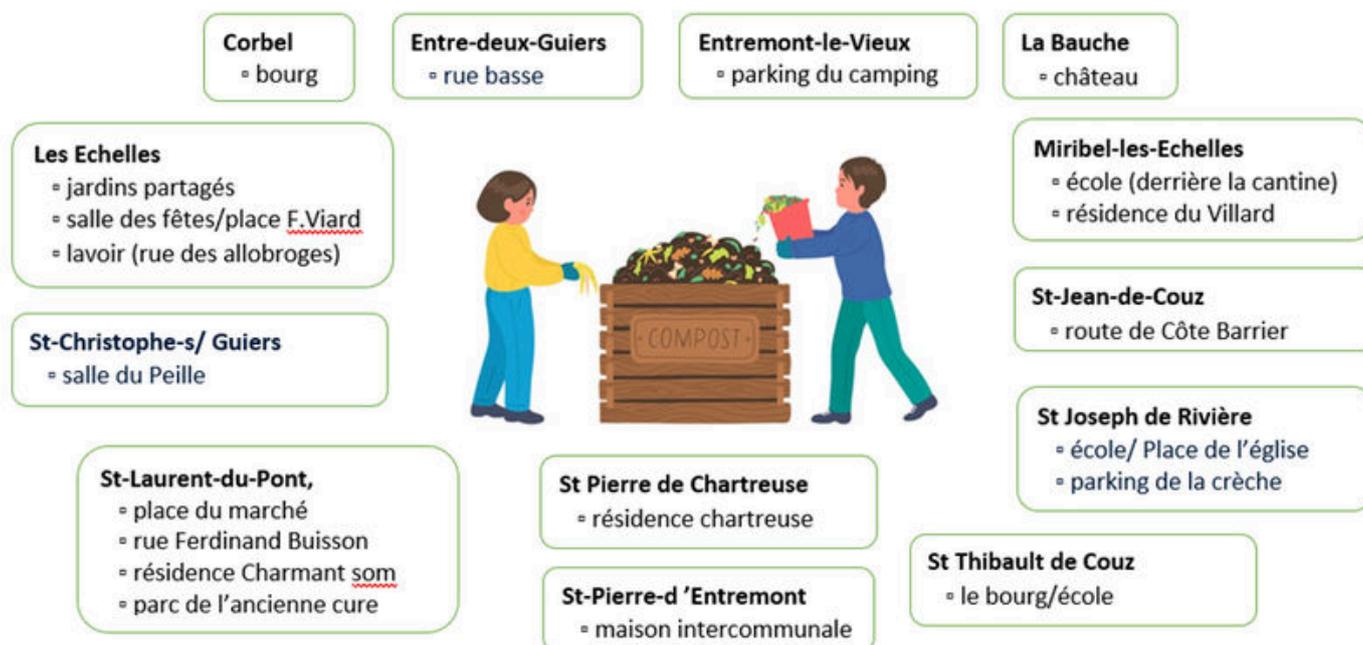
La Communauté de Communes Coeur de Chartreuse met à disposition des composteurs (600L = 30€ et 400L = 25€) et lombricomposteurs (30€) pour les particuliers.

En 2024, **249 composteurs et 8 lombricomposteurs** ont été achetés par des particuliers.

=> Compostage partagé ou de proximité

Afin de proposer une solution à l'ensemble de ses administrés, le service déchets installe des sites de compostage partagé. Ces derniers sont gérés par des référents de sites, avec le soutien et le renfort de la chargée de prévention et de l'agent en charge des biodéchets de la Communauté de Communes.

En 2024, il existe 21 sites de compostage de proximité (18 en 2023) sur le territoire.



=> Réseau « Compost et Jardin »

En septembre 2024, la chargée de prévention a redynamisé le réseau existant de référents de sites de compostage. Une vingtaine de bénévoles ont rejoint le collectif autour de l'organisation d'événements, de temps conviviaux d'informations et d'échanges à l'intention des habitants sur la thématique du compostage et du jardin vivant.

Sur l'ensemble des référents de sites, une grande partie d'entre eux est déjà formée (Guide Composteurs voire Maître Composteurs).

=> Compostage en établissement

A ces sites s'ajoutent ceux en établissements autonomes dans leur fonctionnement :

- Collège St-Bruno à Entre-deux-Guiers,
- Siège de la Communauté de Communes à Entre-deux-Guiers,
- Collège Béatrice de Savoie/gendarmerie aux Echelles,
- Collège Le Grand Som à Saint-Laurent-du-Pont,
- École primaire à Saint-Pierre-de-Chartreuse

=> Broyage

La collectivité verse une subvention à l'achat de broyeurs à végétaux aux particuliers du territoire, de 20 à 30 % du prix d'achat (plafonds respectifs de 200 à 300 €) en fonction du nombre de foyers demandeurs.

| | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|--------------------------------------|----------------|--------------|--------------|----------------|
| TOTAL des demandes reçues | 15 | 3 | 4 | 8 |
| Individuelles | 9 | 2 | 3 | 6 |
| Collectives | 6 | 1 | 1 | 2 |
| TOTAL des foyers concernés | 35 | 5 | 5 | 18 |
| TOTAL des subventions versées | 2 952 € | 700 € | 499 € | 1 105 € |

2- Animations pédagogiques et formations

La collectivité intervient dans les établissements scolaires du territoire : pour former les éco-citoyens de demain et accompagner les enseignants dans la sensibilisation des plus jeunes (cycle 2 et 3) au tri et au compostage et au recyclage.

En 2024, deux projets pédagogiques étaient proposés aux établissements :

- **Mieux trier, moins jeter,**
- **Raconte-moi les biodéchets.**

| Mieux Trier, moins jeter | Raconte-moi les biodéchets |
|-----------------------------------|-----------------------------------|
| Les Echelles CE2-CM1 | Saint Laurent du Pont (GS-CP) |
| Miribel les Echelles CP-CE1 | Miribel les Echelles (CM2) |
| Saint Joseph de Rivière (CE1-CE2) | Saint Christophe sur Guiers |

Des formations toilettes sèches, compostage-paillage et gestion des déchets verts sont également proposées par le service déchets. La collectivité organise et prend également en charge les coûts de transport pour les visites des sites (centre de tri et UVETD de Chambéry, plateforme de compostage de la Buisse...).



4. La communication grand public

Tout au long de l'année, le service déchets communique notamment avec :

- la rédaction d'articles dans les bulletins communaux et intercommunaux.
- les publications sur le site internet de la collectivité et de ses communes membres, sur Facebook, panneaux lumineux, ...
- la mise à disposition de colonnes de tri sur roulettes aux associations du territoire pour leurs manifestations
- En juillet : le spectacle à l'occasion des Endimanchés à Saint-Pierre-de-Chartreuse
- 3 visites de l'Unité de Valorisation Energétique et de Traitement des Déchets (UVETD) et du centre de tri de Chambéry ont été organisées avec les écoles.
- 1 visite des élus membres de la commission déchets du centre de tri et plateforme de compostage de la société LELY ENVIRONNEMENT.

1- Actions de communication

L'année 2024 a été marquée par des actions de communication avec :

- le renouvellement des panneaux de consignes en déchèterie d'Entre deux Guiers,
- le renouvellement des panneaux de consignes des sites de compostage partagé,
- la communication auprès des restaurants, école, centres hospitaliers, etc. (gros producteur de biodéchets) sur les dispositifs mis en place pour la gestion des biodéchets et sonder leurs besoins.
- la diffusion d'une vidéo réalisée avec la classe de GS-CP de l'Ecole du Bourg de Saint Laurent du Pont autour des petites bêtes du compost sur le site internet de la collectivité et sur Facebook. Relais de l'éducation nationale + communes du territoire Coeur de Chartreuse sur les différents médias.
- l'interview Radio couleur Chartreuse - Présentation des missions de la chargée de communication et du programme à l'occasion de la fête du Sol vivant 2024
- lancement d'une campagne de communication sur la nouvelle collecte de carton brun mise en place.
- la diffusion d'une vidéo sur les réseaux sociaux sur la gestion intégré des déchets verts «Déchets de jardin n'en jetez plus ».

DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE
 DE LA COEUR DE CHARTREUSE

CARTONS

- Emballages en carton bruns usagés
- Caisses et feuilles de cartons ondulés

Merci de plier ou d'écraser les cartons

PAPIERS

- Papiers de bureau imprimé ou non
- Publicités, journaux, magazines, livres, dictionnaires, BD...
- **Interdit** papier peint

! RÉCUPÉRATION INTERDITE

fête du Sol vivant
 Pour tous nos partenaires
 Compost, apiculture, jardinage et au naturel

5 > 20 octobre 2024

Planning des animations en Coeur de Chartreuse

- mer. 9 octobre: Ateliers Antidéchets et Biodéchets
- mer. 16 octobre: Découverte de la ferme du compost
- ven. 18 octobre: Installation d'un site de compostage
- dim. 20 octobre: Apiculture

Composter, c'est facile et utile !

BROYAT
 Lors du dépôt, récupérez vos biodéchets de broyat contenu dans ce bac.

DÉPÔT
 Dans ce bac, déposez vos biodéchets :

- Versez-les dans ce bac
- Répartissez-les avec la griffe
- Récupérez-les avec du broyat.

Compostable
 Éplures de légumes et fruits, Feuilles, tiges, fleurs, paille en morceaux, Compostes d'herbes fraîches, déchets de cuisine.

MATURATION
 Dépôts non autorisés ! Un peu de patience...

Non compostable (à jeter dans le sac usagé)
 Papier, plastique, verre, métal, produits chimiques, produits ménagers, déchets dangereux, déchets médicaux, déchets électriques et électroniques, déchets de construction, déchets de chantier, déchets de cuisine non biodéchets.

Bioseau
 Découvrez votre sac de compost en magasin pour venir déposer vos biodéchets.

www.coeurdechartreuse.fr

2- Manifestations et événements

Le service a participé et organisé des manifestations sur le territoire notamment :

- Marché aux fleurs de Saint Laurent du Pont
- Marché printanier des Echelles
- Installation du nouveau site de compostage partagé rue Ferdinand Buisson à St Laurent du Pont - Action de porte à porte afin de sensibiliser à la pratique du compostage.
- Fête du sol vivant : affiche, communication média, réseau sociaux, site RCC. Inauguration du site de compostage de St Joseph de Rivière, visite du site de compostage de l'école du village.
- Sensibilisation du groupe des 3-6 ans sur le compostage, définition biodéchets, le processus du compostage, la faune + réalisation de plantation de mâche (Novembre)
- Intervention sensibilisation, résidence Béatrice sur le tri des déchets, auprès des résidents, du personnel soignant et également du compostage auprès des agents de restauration.
- Collecte de piles à Saint Joseph de Rivière avec pesée pendant la semaine européenne de réduction des déchets. Communication aux parents, en amont + passage dans toutes les classes pour récupérer la collecte et sensibilisé à la problématique des piles. Continuité avec le projet mis en place lors de l'année scolaire. Communication site SERD
- Organisation d'un troc de Noël pour l'occasion des fêtes de fin d'année, au sein de l'équipe de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse. Communication sur boîte mail interne + réalisation d'une affiche.

5. Partenariat avec la ressourcerie et Adéquation

Pour rappel, en septembre 2022, la ressourcerie a été mise en fonctionnement à Saint Laurent du Pont. Gérée par le Groupe Economique Solidaire Adéquation, le fonctionnement de la ressourcerie fait l'objet d'un partenariat conventionné avec la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse.

Le versement de l'aide au fonctionnement votée en 2022, d'un montant de 15 000€, a été soldé en 2023. En 2024, seuls les tonnages revendus à bas prix au magasin de la ressourcerie et les encombrants non valorisables – qui sont à la charge d'Adéquation, ont été **soutenus à hauteur de 150€/tonne, soient : 16 575 €.**

LA RESSOURCERIE de Chartreuse

OUVERTURE DÉPÔT ET MAGASIN

DU MARDI AU SAMEDI DE 9H30 À 17H30

À SAINT-LAURENT-DU-PONT 140 CHEMIN DE LA TOUVIERE

En 2024 :

110,50 tonnes ont été détournées et valorisées au magasin de la Ressourcerie.

B - LES INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS AU TRAITEMENT DES DÉCHETS

Le traitement des ordures ménagères et de la collecte sélective est confié au syndicat Savoie Déchets dont la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse est adhérente. Les déchets apportés en déchèterie font l'objet d'exutoires multiples et, toujours en 2024 majoritairement, d'une valorisation matière/organique.

La collectivité n'expédie aucun de ces flux de déchets non dangereux en installation de stockage. Seul le flux d'amiante liée/fibrociment est concerné par cette filière d'élimination.

1. Valorisation matière

Les emballages et papiers sont acheminés vers le centre de tri de Savoie Déchets à Chambéry (73) afin de séparer les différents matériaux avant envoi chez les recycleurs.

Le verre transite par un quai de transfert à Chamousset (73) avant envoi à l'usine de recyclage.

1 - Repreneurs matériaux issus de la collecte sélective

| Matières | | | | Repreneurs |
|---------------|----------------------------------|-----------------|------|-----------------------------------|
| Papiers (JRM) | Journaux, revues magazines | BII (bouquin 2) | 1.11 | Norsk sur 5 ans |
| Fibreux | Carton déchetterie | CO | 1.05 | EPR sur 3 ans |
| | EMR | PCNC | 5.02 | EPR sur 3 ans |
| | Gros de magasin | PCM | 1.02 | EPR sur 3 ans |
| Plastique | PET clair | | | Valorplast (filière) sur 6 ans |
| | Mix plastique | | | CITEO (filière) sur 6 ans |
| | Film plastique | | | CITEO (filière) sur 6 ans |
| ELA | Emballages liquides alimentaires | TETRA | 5.03 | REVIPAC (filière) sur 6 ans |
| Acier | Collecte sélective | | | Arcelor (filière) sur 6 ans |
| | Mâchefers | | | |
| Aluminium | Collecte sélective | | | Affimet (filière) sur 6 ans |
| | Mâchefers | | | |
| Refus de tri | | | | Usine incinération Savoie Déchets |

2. Valorisation énergétique

L'UVETD de Chambéry (73), gérée par le **syndicat Savoie Déchets**, a traité **3 438 tonnes d'ordures ménagères** pour la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse en 2024.

L'énergie produite lors de l'incinération des déchets est valorisée en électricité et en énergie thermique, notamment destinée au chauffage urbain.

Au total, elle a incinéré **114 845 T de déchets** en 2024 (OM, DASRI, autres déchets) et **24 094 T de boues**.

La production réelle d'énergie a été la suivante :

- 30 353 MWh/an d'énergie électrique, soit l'équivalent des besoins annuels de 5 000 foyers,
- 108 542MWh/an d'énergie thermique soit l'équivalent des besoins annuels de 10 500 foyers.

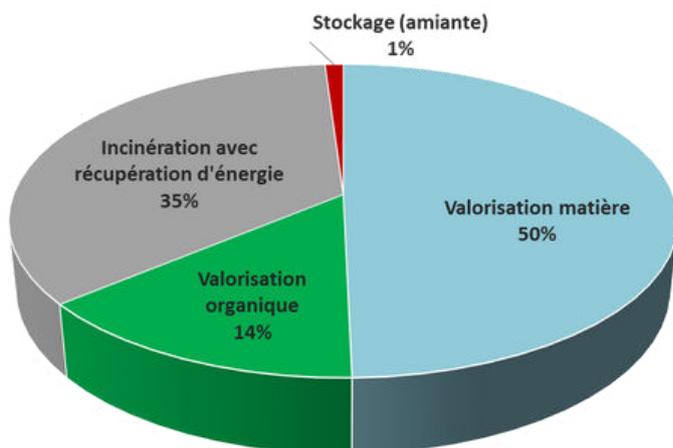
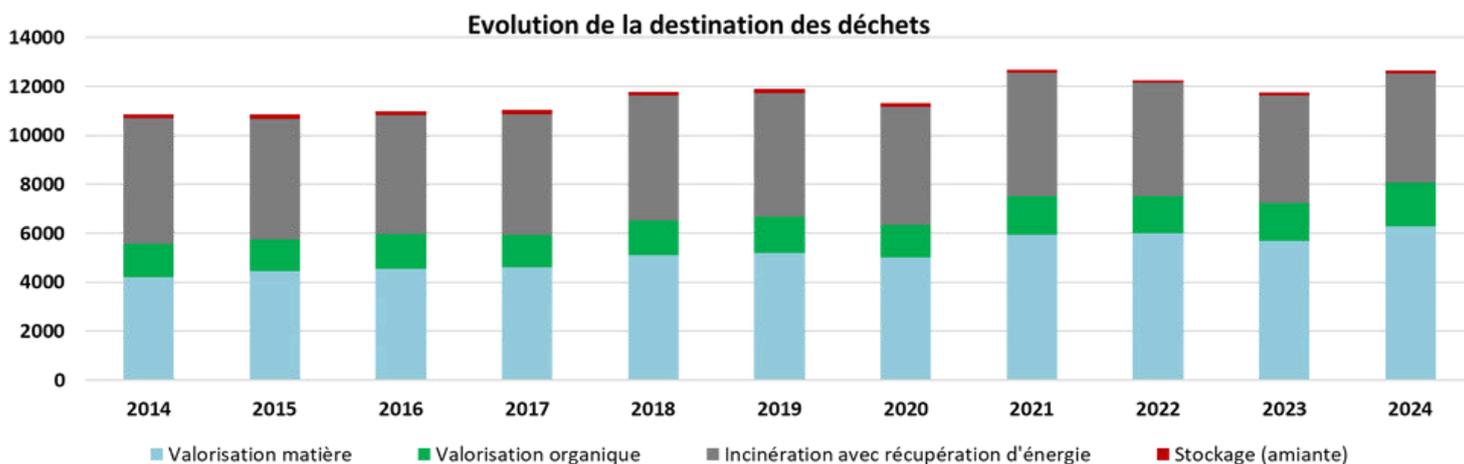
En 2024, le coefficient de valorisation énergétique était de **88.3 %**.

Les encombrants collectés en déchèteries sont expédiés vers l'usine de broyage et d'affinage Bioval à Chamoux-sur-Gelon (73). Ils sont ensuite utilisés en combustible pour cimenteries.

Les DASRI sont incinérés et les huiles de cuisine sont utilisées comme biocombustible ou biocarburant.

3. Valorisation organique

Les végétaux issus de la déchèterie d'Entre-deux-Guiers sont acheminés sur la plateforme de compostage Lely Environnement de St-Quentin-sur-Isère (38).



En 2024 :

99% des déchets collectés et produits sur le territoire sont valorisés.

C - LES INDICATEURS FINANCIERS RELATIFS À LA GESTION DES DÉCHETS

Par délibération en date du 20 décembre 2018, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse a accepté la création d'un budget annexe déchets à compter du 1er janvier 2019.

Les chiffres indiqués ci-dessous sont basés en partie sur le compte administratif et la matrice Compta Coût 2024 qui est en cours de validation par l'ADEME.

1. Financement du service

1- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Le service déchets est majoritairement financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) qui a été instaurée sur l'ensemble du territoire le 1er janvier 2016.

Le taux de TEOM pour l'année 2024 est de 10,90 % (inchangé par rapport à 2023).

Le montant de la **TEOM perçue au titre de l'année 2024 est de 2 154 310 €.**

2- Redevance spéciale

Conformément à la législation en vigueur, la redevance spéciale pour la collecte et le traitement des déchets non ménagers assimilables aux ordures ménagères est instaurée sur le territoire de la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse.

Au-delà de 1 320 L par semaine, ou dès le 1er litre pour les établissements non assujettis à la TEOM, leurs producteurs (communes, campings, collèges, centres de vacances, maisons de retraite, établissements privés, etc.), doivent signer une convention avec la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse afin de s'acquitter de cette redevance. S'ils ne le souhaitent pas, les établissements peuvent faire appel à un prestataire privé.

En 2024, outre les communes membres de l'intercommunalité, 18 établissements étaient assujettis à la redevance spéciale, représentant une recette de 58 938 €.

3- Apports en déchèteries

L'accès aux déchèteries du territoire est payant pour les professionnels. Le gardien estime les volumes, qui sont ensuite validés par le professionnel, ce qui donne lieu à une facturation mensuelle.



Les tarifs appliqués en 2024 :

- cartons, ferraille, papiers : gratuit
- bois aggloméré, plâtre et PVC : gratuit
- bois brut : 5 €/m³
- végétaux : 13 €/m³
- encombrants : 21,90 €/m³
- gravats : 10 €/m³
- pneumatiques : 28,90 €/m³
- DDS : 4,4 €/kg

Pour 2024, les recettes issues de la facturation des professionnels s'élevaient à : **28 376 €**.

4- Éco-organismes

La Communauté de Communes Coeur de Chartreuse conventionne avec des éco-organismes.

| Eco-organismes | Dernière date d'obtention |
|--|---------------------------|
| CITEO (emballages, papiers et verre) | 01/01/2014 |
| Convention OCAD3E/Ecosystem (DEEE, lampes, tubes) | 01/01/2015 |
| Convention Re_fashion (textiles, linges, chaussures) | 01/01/2014 |
| Convention EcoDDS (DDS) | 25/04/2014 |
| Convention DASTRI (DASRI) | 01/01/2014 |
| Convention Corepile (piles et accumulateurs) | 23/03/2014 |
| Convention Ecomaison (ameublement) complétée par les articles de bricolage et jardins, jeux et jouets) = REP ABJ/ JJ | 2019 + 2024 |
| Convention VALOBAT (déchets bâtiments : PVC, bois aggloméré, plâtre et gravats) = REP PMCB | 2024 |

En 2024, nouveau contrat avec VALOBAT pour la collecte des déchets de construction et du bâtiment (PMCB) en déchèterie. Et mise à jour de la convention avec ECOMAISON pour la collecte des articles de bricolage, jeux et jouets.

Les soutiens pris en compte pour l'année 2024 sont les suivants :

| | Citeo | EcoMaison | Ecosystem | Valobat | EcoDDS | Re_fashion |
|--------------------------------------|------------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|----------------|
| Soutien à la valorisation | 182 747 € | 11 870 € | 12 630 € | 45 000 € | 2 328 € | 0 € |
| Soutien développement durable | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € |
| Soutien à la communication | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € | 1 000 € |
| Total | 182 747 € | 11 870 € | 12 630 € | 45 000 € | 2 328 € | 1 000 € |
| | 255 575 € | | | | | |

5- Vente de matériaux

La collectivité vend une partie des matériaux issus de la collecte sélective et des déchèteries via, respectivement, un groupement de collectivités, la CSA3D (Coopération du Sillon Alpin pour le Développement Durable des Déchets), et ses propres marchés ou conventions d'exploitation des bas de quais de déchèteries.

| | Verres | Papiers et emballages | Déchèteries |
|------------------------|-----------------|-----------------------|-------------|
| Vente matériaux | 19 111€ | 35 437€ | 51 547€ |
| TOTAL | 106 096€ | | |

6- Autres recettes

Les autres recettes proviennent de la mise à disposition des composteurs et lombricomposteurs et de la vente des big bags et dépôts bags amiante.

Peuvent se rajouter aussi les remboursements d'assurance suite à des sinistres.

En 2024, elles se sont élevées à 8 791 €.

Synthèse des recettes perçues en 2024

| TEOM | Redevance spéciale | Facturation professionnels en déchèterie | Soutiens éco-organismes | Vente matériaux | Autres recettes | TOTAL |
|-------------|--------------------|--|-------------------------|-----------------|-----------------|---------------|
| 2 154 310 € | 58 938 € | 28 376 € | 255 575 € | 106 096 € | 8 791 € | 2 455 398 € * |

* (TOTAL - TVA acquittée de 156 687€)

2. Coûts du service

1- Investissement

Le service déchets de la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse prend en charge les investissements suivants :

- acquisition de bacs et colonnes de tri,
- travaux divers d'aménagements des points de regroupement ordures ménagères et points tri,
- acquisition de composteurs collectifs,
- subventions à l'acquisition de broyeurs de végétaux,
- achat de racks et d'un gerbeur pour la déchèterie,
- renouvellement de l'engin de tassage en déchèterie (MECALAC).

En 2024, ceux-ci se sont élevés à **65 312,96 € HT.**

2- Fonctionnement

Les charges de fonctionnement regroupant les charges de structure, l'ensemble des coûts de fonctionnement des services (communication, achat composteurs, téléphonie, maintenances... etc) et sont évaluées à 2024 à 116 760 €.

Le coût de la masse salariale s'élève à **167 965,27€.**

Les marchés de prestations ont fait l'objet en 2024 de réévaluations importantes à la hausse liées à la révision des prix prévue annuellement dans les marchés.

Le tarif d'incinération des OM voté à Savoie déchets est également en hausse, et intègre également une hausse lissée de la TGAP. Le **tarif d'incinération est de 132€/tonne en 2024** (alors qu'il était à 125€/tonne en 2023).

Les montants annuels des principales prestations s'élèvent à : 2 (hors HT (hors frais de fonctionnement et masse salariale)

- collecte des ordures ménagères (marché Minéris) = 603 573€
- valorisation énergétique des ordures ménagères (Savoie Déchets) = 483 372€
- exploitation du bas de quai des déchèterie d'Entre-deux-Guiers et de Saint-Pierre-d'Entremont (marché Lely Environnement, Trigénium et DDS inclus) = 606 801€
- collecte sélective (marché Minéris) = 217 252 €
- tri des emballages et papiers (Savoie Déchets) = 95 223 €

La collecte et l'incinération des ordures ménagères concentrent plus de 50 % des coûts du service de gestion des déchets.

Les amortissements représentent une charge de 32 026 €.

3- Coûts aidés

Coût aidé = charges - produits industriels - soutiens - aides

où :

- charges = charges de structure + communication + prévention + charges de collecte, transport, traitement, ...
- produits industriels = vente de matériaux + vente composteurs
- soutiens = soutiens des éco-organismes
- aides = reprise des subventions d'investissement

Le coût aidé 2024 par flux de déchets est présenté dans les tableaux et graphiques ci-dessous.

Les ordures ménagères concentrent plus de 60 % du coût aidé HT du service de gestion des déchets.

Répartition du coût HT des charges techniques et fonctionnelles en 2024

| Coût aidé en €HT | Ordures ménagères résiduelles | Emballages verre | Papiers et emballages hors verre | Déchets en déchèterie | Tous flux |
|------------------|-------------------------------|------------------|----------------------------------|-----------------------|-------------|
| 2024 | 1 246 582 € | 38 111 € | 73 733 € | 682 328 € | 2 040 753 € |
| 2023 | 1 259 148 € | 40 071 € | 73 158 € | 654 829 € | 2 027 206 € |

| Coût aidé en €HT/hab | Ordures ménagères résiduelles | Emballages verre | Papiers et emballages hors verre | Déchets en déchèterie | Tous flux |
|----------------------|-------------------------------|------------------|----------------------------------|-----------------------|-----------|
| 2024 | 73,09 € | 2,23 € | 4,32 € | 40,01 € | 119,65 € |
| 2023 | 72,27 € | 2,30 € | 4,20 € | 37,58 € | 116,35 € |

| Coût aidé en €HT/tonne | Ordures ménagères résiduelles | Emballages verre | Papiers et emballages hors verre | Déchets en déchèterie | Tous flux |
|------------------------|-------------------------------|------------------|----------------------------------|-----------------------|-----------|
| 2024 | 366,23 € | 57,58 € | 145,41 € | 125,20 € | 173,61 € |
| 2023 | 359,04 € | 57,08 € | 150,54 € | 129,53 € | 174,05 € |

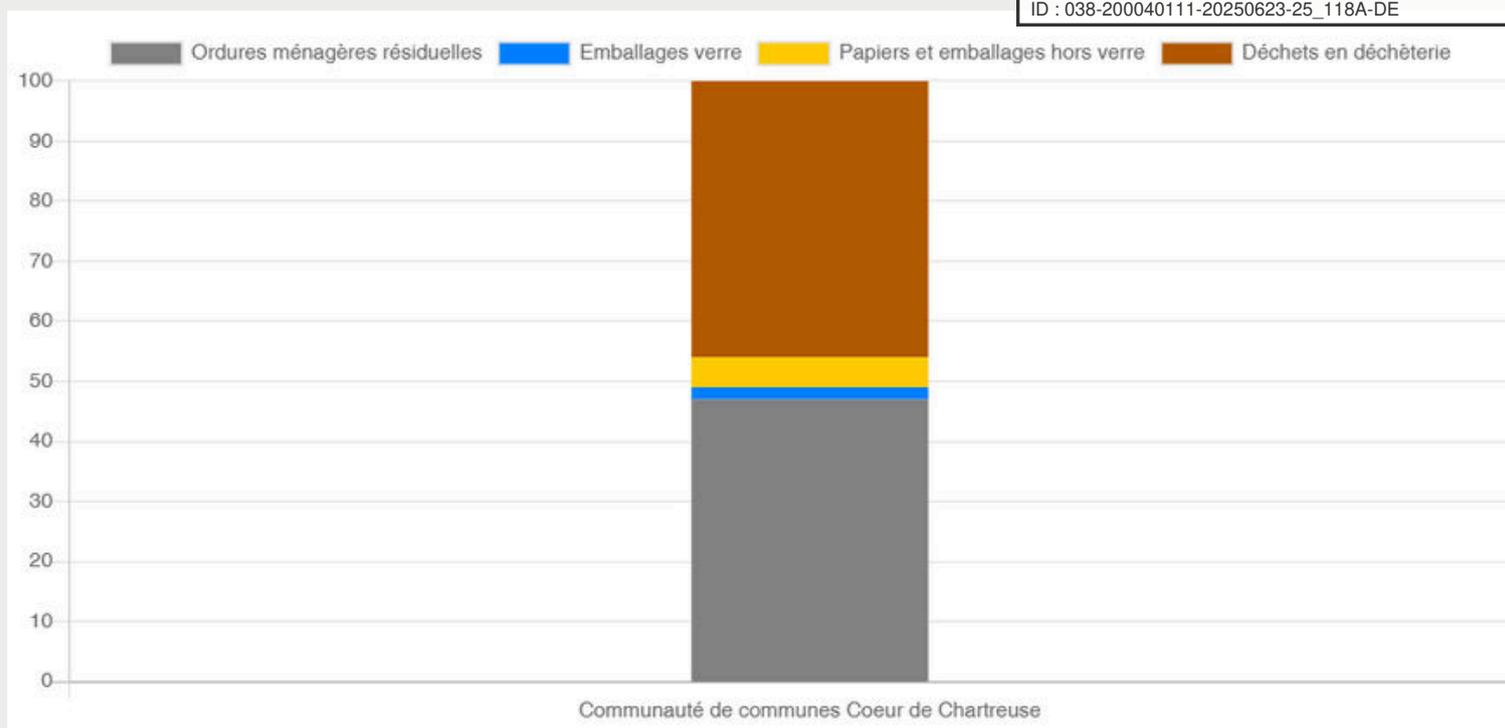
Répartition par flux du coût aidé HT en 2024

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

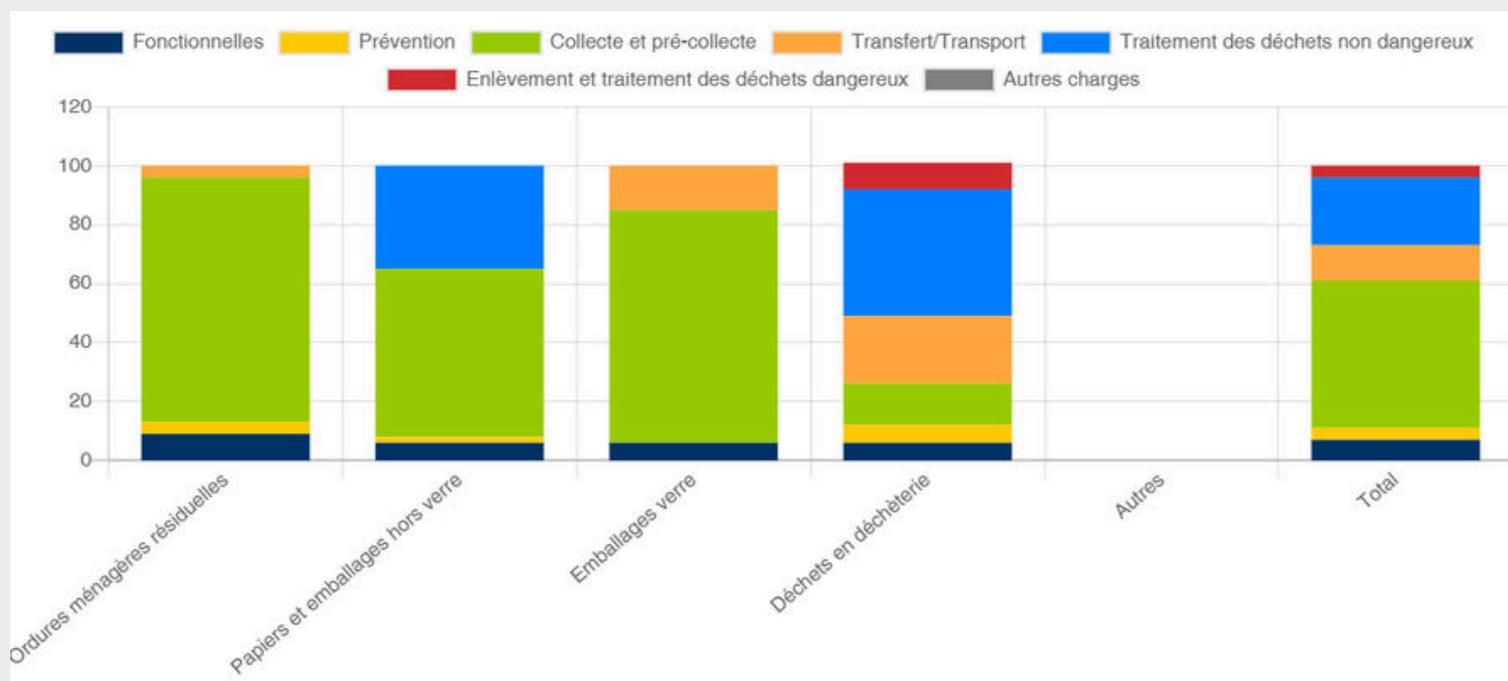
Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le 23/06/2025

ID : 038-200040111-20250623-25_118A-DE



Décomposition du coût complet par étape technique en 2024 (en %)



Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le 23/06/2025

ID : 038-200040111-20250623-25_118A-DE

Berser
Levraut



Adresse :

Pôle Tertiaire

2 ZI Chartreuse Guiers

38 380 Entre-deux-Guiers

Téléphone : 04.76.66.81.74

Fax : 04.76.66.13.65

Email :

accueil@cc-

[coeurdechartreuse.fr](mailto:accueil@cc-coeurdechartreuse.fr)

N°Siren/Siret :

200 040 111 00110



CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES